AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 43 (8)ItemMarie Moret à Gaston Ganault, 23 septembre 1889

Marie Moret à Gaston Ganault, 23 septembre 1889

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Chaumont</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Ganault, Gaston (1831-1894)</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)
Collation3 p. (87r, 88v, 89r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 23 septembre 1889, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2158

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>23 septembre 1889</u>
Lieu de rédaction46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris
Destinataire<u>Ganault, Gaston (1831-1894)</u>
Lieu de destinationVorges (Aisne)

Description

Résumé

Sur le résultat des élections législatives dans l'Aisne, défavorables à Gaston Ganault, et sur le départ de la famille Moret-Dallet de l'appartement de Ganault. Notes Marie Moret, Émilie Dallet et Marie-Jeanne Dallet se trouvent à Paris du 29 août au 23 septembre 1889 pour visiter l'Exposition universelle et logent dans l'appartement parisien du député Gaston Ganault, situé au 46, rue Notre-Dame-des-Champs (6e arrondissement).

Mots-clés

<u>Élections</u>, <u>Hospitalité</u> Personnes citées

- Chaumont [madame]
- Chaumont [monsieur]
- <u>Duvoir [monsieur]</u>

Événements cités<u>Élections législatives (22 septembre-6 octobre 1889, Aisne)</u>
Lieux cités<u>Aisne (France)</u>

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomChaumont
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéEmployé/Employée
BiographieConcierge du domicile du député Gaston Ganault à Paris au 46, rue
Notre-Dame-des-Champs à la fin du XIXe siècle.

NomGanault, Gaston (1831-1894) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Armée
- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1831 à Laon (Aisne) et décédé en 1894 à Vorges (Aisne). Gaston Ganault étudie le droit à Paris et devient avocat à

Laon (Aisne). Pendant la guerre franco-prussienne de 1870, il est capitaine-adjudant des mobilisés de Maine-et-Loire. Adjoint au maire de Laon en 1870, Gaston Ganault est élu en même temps que Godin représentant de l'Aisne à l'Assemblée nationale en 1871. Il visite le Familistère de Guise vers 1873. Il ne se représente pas aux élections législatives en 1876 et 1877, mais il est à nouveau député de l'Aisne de 1881 à 1889. Gaston Ganault est choisi en février 1881 par Godin comme un de ses exécuteurs testamentaires. Il assiste aux funérailles de Godin le 19 janvier 1888 à Guise et à la cérémonie d'inauguration du mausolée du fondateur du Familistère et de la statue à son effigie sur la place du Palais social le 2 juin 1889. Il reste, avec sa femme, très proche de Marie Moret et lui prête son appartement parisien en octobre 1889.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 16/11/2020 Dernière modification le 01/06/2024

87 Paris 23 September 1889 Cher Monsieur et ami. C'est sous le coup de la doulourente supprise que nous cause le rémelles ser Elections dans la jest airconscription que nous sont ici constituies rece nincetat tant nous et votre famille étés aimes dans le maison où vous mous avel, avec lent . De houte , affect a haspitalis. Je chayair bien avoir autre chase a Nous Die your commencer estre lettine, Le dévenier à lans de le le la grande ici comme je vous ai doressé le premiere le to nout dernier. ainse que vous mous l'aries son hite notre voyage à été excellent sour tous les rapports, et mores nous reviercions ancare et lougaries mon et Marane General De nans a pour procedé en bonnes amaines de marence Dout your avious & autant plus lines git it y avail des années, pour moi per une in amond, musto use mi their acrise Franc Cappita

- Paux Prissons touter les charces de mostre de bourne demente dans l'état air moss les evous regues. La defise la pourte d'entrée du coté de la cuisine est des la somme à l'interieur quant à la cloy de la parte d'entrée prévience se paise où nous completes assiste asman mende et d'où je vous la remetrace messie de les différents plusers on membres dont et Love to lace , wind que celle hoisie han mon su la cheminée de la première chambre a coucher et celle de la care dont mous miserans pas en à nous servir et que vous retires. rober au dessus de la jontaine filtrante. Nous avens en un unique accident: Une casschole de proncelaire a craque au feu Nous l'avous remplacée par une emaillée et vous présenteus toutes mos excuses pour ce petet malhair. rout le reste est en bon état. Les draps que vous avier en la boute de diapour pour nous sur les lits sont remis dens le

89 Werest au line aver tous les autres articles de lingerie , mis si gracientement par vous à motre disposition. Le bail est réglé avec M. Devous I ai en mains son recu. Most cherenant out the perfaits inum ai je in takinfaction & lun donner a The even un pourboire doct set done en heale . out of the Monkeur, & serieur à la question and with with lettre. Guel me the le Whitehat général des élections ? que vandra la pischeine Chambre ? Ce qui nent de de peux dans l'aine m'inspire les glas mand chainer pour l'avanir. Ou revair, bien cher Montieur exami received your vous et les votres les meilleurs soutiments de mes deux airrées et ceux de Notre toute dévouse Marie Gadin